

Paris, le 30 octobre 2020

## Communiqué de presse UNPT

### Pomme de terre d'industrie, où sont passés les 10 millions ?

#### A retenir :

- **Non-respect à date des engagements de l'Etat suite aux décisions de juin 2020 (aide 10 M€)**
- **Les acteurs de la filière toujours en attente de la valorisation des volumes sortis du marché**
- **Mise en péril potentielle des objectifs de la Loi EGalim relatifs à la contractualisation**
- **Campagne 2020/2021 pire que la précédente et des soutiens à remettre en place**
- **Que l'Etat assume ses engagements et prenne ses responsabilités !**

#### **Des aides qui n'arrivent pas ...**

Le 11 juin dernier, le Gouvernement annonçait consacrer 10 M€ à la filière pomme de terre, durement touchée par les conséquences de la crise COVID-19. Bilan sur le terrain, près de 5 mois plus tard : rien !

Pendant ce temps-là, nos voisins européens (Belgique en Flandre et en Wallonie, Hollande) déploient leurs dispositifs de soutien à leurs producteurs !

Les producteurs qui ont mis en œuvre des dégagements vers les débouchés alternatifs et les industriels qui ont assumé leur responsabilité en respectant les contrats des producteurs dans un contexte de demande en crise restent plus que jamais dans l'attente de la concrétisation urgente des engagements de l'Etat.

#### **Des fondamentaux de la Loi EGalim en péril ...**

La Loi EGalim avait mis en exergue le nécessaire développement de la contractualisation entre producteurs et industriels dans les filières.

Si le gouvernement persiste dans une réponse partielle aux engagements donnés, il met en péril les fondements mêmes de cette loi et fragilise ainsi encore plus la filière déjà durement impactée financièrement par les conséquences de la pandémie sur les marchés et les productions.

#### **Une campagne 2020/2021 pire que la précédente ...**

La campagne 2019/2020 n'est toujours pas soldée que 2020/2021 s'annonce déjà difficile et, sans aucun doute, pire que l'an passé compte tenu du reconfinement et du nouvel arrêt du secteur de la restauration.

Crise COVID-19 et mesures sanitaires déployées à l'échelle de la planète, demande en produits transformés à base de pommes de terre en crise durable, coûts de production et de stockage en hausse, échanges internationaux limités, etc., tout semble réuni pour que les moyens sollicités en 2020, ne soient qu'une goutte d'eau comparés à ceux nécessaires en 2021 pour la filière pomme de terre !

**L'Etat doit désormais assumer pleinement et intégralement la promesse donnée et ce, « quoi qu'il en coûte » !**

Contact : UNPT – Loïc LE MEUR

Tél : + 33 (0)1 44 69 42 43 / Portable : + 33 (0)6 23 17 40 35 / Mail : [l.lemeur@unpt.fr](mailto:l.lemeur@unpt.fr)

UNION NATIONALE DES PRODUCTEURS DE POMMES DE TERRE

43-45, rue de Naples -75 008 PARIS (France)

Tél. + 33 (0) 1 44 69 42 40 - Fax. + 33 (0) 1 44 69 42 41

[www.producteursdepommesdeterre.org](http://www.producteursdepommesdeterre.org)

